

COMMUNIQUÉ

La Ville de Rezé mobilisée contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre de l'engagement de la Ville de Rezé dans la lutte contre les violences faites aux femmes, la municipalité organise une marche le 7 décembre, et met à disposition des Rezéennes et Rezéens un violentomètre dans le Rezé Mensuel du mois de novembre.

Une marche solidaire le 7 décembre

Femmes et hommes de tous âges, victimes ou non, sont conviés à marcher **samedi 7 décembre à Rezé**. Le point de rassemblement est donné à **11h sur la place du 8-mai pour un parcours de 3,8 kilomètres jusqu'au château de la Classerie**. À l'arrivée, habitantes et habitants pourront discuter avec les associations partenaires de l'évènement et assister à une prestation de slam avec la compagnie Slam Poetry.

« Il faut rendre visibles les violences faites aux femmes pour leur apporter notre soutien et sensibiliser l'ensemble de la population à cette réalité insupportable », indique Cécilia Burgaud, adjointe déléguée à la politique en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations. C'est le sens de la marche organisée tous les ans par la Ville de Rezé, en lien avec la Journée internationale du 25 novembre pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

« Soutenir les victimes de violences fait partie de nos engagements de mandat, rappelle Cécilia Burgaud. Des actions ont pu se concrétiser : la Ville a souhaité pérenniser la marche contre les violences. Elle a également conclu un partenariat avec un bailleur social et une association, qui permet la mise à disposition d'un logement d'urgence à destination des femmes victimes de violence, et financé le doublement des permanences des associations SOS Inceste et Violences Sexuelles. Enfin, la nouvelle Maison de la Prévention et de la Tranquillité publique, attendue fin 2025, permettra également d'améliorer l'accueil des victimes. »



Un violentomètre mis à disposition dans le magazine municipal



C'est dans ce contexte que la Ville de Rezé a glissé dans chaque Rezé Mensuel du mois de novembre un violentomètre : un outil de prévention pour « mesurer » si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.

Créé en Amérique latine, le violentomètre a été repris et adapté en 2018 par l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec l'Observatoire parisien de lutte contre les violences faites aux femmes et l'association En Avant Toute(s). « Bien qu'il ait été conçu au départ pour les adolescentes et les jeunes femmes, le violentomètre s'adresse aujourd'hui à toutes et tous, femmes et hommes, quel que soit leur âge et leur statut », conclut l'élue Cécilia Burgaud.